

**Mémoire pour les consultations
prébudgétaires organisées en prévision du
prochain budget fédéral**

Par : La Ville de Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest

Liste des recommandations

- **Recommandation 1 :** Augmenter le financement de la taxe sur l'essence aux communautés, comme mesure pour relancer l'économie canadienne – alors qu'elle se remet de la pandémie de la COVID-19 – et comme mesure pour s'attaquer à l'effritement des infrastructures essentielles dans les communautés.
- **Recommandation 2 :** Mettre en œuvre l'appel à l'action n° 21 de la Commission de vérité et réconciliation en fournissant « un financement à long terme pour les centres de santé autochtones existants et nouveaux afin de remédier aux préjudices physiques, mentaux, émotionnels et spirituels causés par les pensionnats et de garantir que le financement des centres de santé au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest est une priorité ».
- **Recommandation 3 :** Remédier à l'arriéré des négociations sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale avec les organisations autochtones en augmentant les effectifs des négociateurs fédéraux.
- **Recommandation 4 :** Financer la mise en œuvre du cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada.
- **Recommandation 5 :** Engager les investissements nécessaires pour réduire de manière significative le fossé des infrastructures du Nord, afin de relever les défis auxquels sont confrontés les habitants du Nord en matière de transport, de connectivité, d'énergie et de climat.

Corps du mémoire

Des communautés plus fortes et plus résilientes

- **Recommandation 1** : Augmenter le financement de la taxe sur l'essence aux communautés, comme mesure pour relancer l'économie canadienne – alors qu'elle se remet de la pandémie de COVID-19 – et comme mesure pour s'attaquer à l'effritement des infrastructures essentielles dans les communautés.

Comme l'a indiqué le gouvernement du Canada dans son budget 2019-2020 : « Les investissements dans les communautés peuvent créer de bons emplois pour la classe moyenne dès maintenant, tout en préparant le terrain pour des résultats favorables lors des années à venir sur les plans économique, social et environnemental¹ ».

Qu'il s'agisse du financement de la taxe sur l'essence, du Fonds pour l'eau propre et les eaux usées, du Fonds pour les infrastructures de transport en commun ou de bien d'autres projets encore, les villes et les communautés ont une longue tradition de mise en œuvre efficace et efficiente de projets de relance créateurs d'emplois. Compte tenu de l'important déficit d'infrastructures dont elles souffrent actuellement, les autorités municipales sont prêtes à agir rapidement à l'égard d'un large éventail de projets prêts au démarrage et qui peuvent stimuler la reprise économique. Les municipalités seront des partenaires essentiels de la reconstruction de l'économie que nous voulons pour l'avenir.

Les Canadiens comptent sur les autorités locales pour la qualité des routes et des ponts, l'efficacité des transports publics, la fiabilité des systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, la qualité des installations de loisirs et bien d'autres choses encore. Puisqu'ils ne sont responsables que de 60 % des infrastructures du Canada et qu'ils accèdent à seulement 10 cents sur chaque dollar d'impôt, les autorités locales sont sous-exploitées. Avec les bons outils, elles pourraient en faire bien plus.

Quelques faits, selon la Fédération canadienne des municipalités² :

- 60 % des infrastructures publiques du Canada appartiennent aux autorités locales.
- 18 000 emplois sont créés pour chaque milliard de dollars investi dans les infrastructures.
- Pour chaque milliard de dollars investi, on génère 1,6 milliard de dollars de croissance économique.

Il existe un outil qui permet de transférer des fonds directement aux différentes municipalités, quelle que soit leur envergure, en leur donnant les moyens de répondre aux besoins locaux : le Fonds de la taxe sur l'essence. Il est direct, efficace et prévisible. Nous demandons instamment au gouvernement du Canada d'augmenter le financement de la taxe sur l'essence aux communautés en 2021-2022, comme mesure pour relancer l'économie canadienne – alors qu'elle se remet de la pandémie COVID-19 – et comme mesure pour s'attaquer à l'effritement des infrastructures essentielles dans les communautés.

Progression de la réconciliation

- **Recommandation 2** : Mettre en œuvre l'appel à l'action n°21 de la Commission de vérité et réconciliation en fournissant « un financement à long terme pour les centres de santé autochtones

¹ Page 14 : <https://www.budget.gc.ca/2019/docs/plan/budget-2019-fr.pdf>

² <https://fcm.ca/fr/enjeux-prioritaires/infrastructures>

existants et nouveaux afin de remédier aux préjudices physiques, mentaux, émotionnels et spirituels causés par les pensionnats et de garantir que le financement des centres de santé au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest est une priorité ».

La Commission de vérité et réconciliation a publié son rapport final et ses appels à l'action en juin 2015. Cinq ans se sont écoulés depuis et aucun progrès n'a été fait pour mettre en œuvre l'action n°21. La Ville de Yellowknife demande instamment au gouvernement fédéral de travailler avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, les gouvernements autochtones des Territoires du Nord-Ouest et la Fondation pour le bien-être des autochtones de l'Arctique pour financer les centres de guérison autochtones existants et nouveaux dans les Territoires du Nord-Ouest.

- **Recommandation 3 :** *Remédier à l'arriéré des négociations sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale avec les organisations autochtones en augmentant les effectifs des négociateurs fédéraux.*

Conformément au cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada³ : *La négociation et la mise en œuvre intégrale des accords sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale sont des éléments clés de la réconciliation.* La Ville de Yellowknife demande instamment au gouvernement fédéral d'augmenter les effectifs des négociateurs fédéraux afin de conclure les négociations sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale.

Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada

- **Recommandation 4 :** *Financer la mise en œuvre du cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada.*
- **Recommandation 5 :** *Engager les investissements nécessaires pour réduire de manière significative le fossé des infrastructures dans le Nord afin de relever les défis auxquels sont confrontés les habitants du Nord en matière de transport, de connectivité, d'énergie et de climat.*

Dans l'avant-propos du cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada⁴ :

Le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord marque un profond changement d'orientation au sein du gouvernement du Canada. Depuis trop longtemps, les résidents de l'Arctique et du Nord du Canada, en particulier les Autochtones, n'ont pas accès aux mêmes services, possibilités et niveaux de vie que ceux dont jouissent les autres Canadiens. On constate des inégalités de longue date en matière de transports, d'énergie, de communications, d'emploi, d'infrastructures communautaires, de santé et d'éducation. Bien que presque tous les gouvernements précédents aient mis de l'avant des stratégies pour le Nord, aucun n'est parvenu à combler ces lacunes pour les résidents du Nord, ni à établir des assises solides pour le développement économique durable.

Figurant dans le chapitre « Notre présent » :

³ Chapitre sur la réconciliation avec les peuples autochtones : <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1560523306861/1560523330587>

⁴ <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1560523306861/1560523330587>

Les inégalités de longue date dans le transport, l'énergie, les communications, l'emploi, les infrastructures communautaires, la santé et l'éducation désavantagent encore ceux qui habitent dans l'Arctique et le Nord du Canada, surtout les peuples autochtones.

Pour conclure, dans le chapitre « Notre avenir » :

Au cours de cette période, le gouvernement du Canada et ses partenaires combleront les écarts qui existent entre cette région. Le Canada entrevoit un avenir où les résidents de l'Arctique et du Nord participeront pleinement à la société canadienne et auront accès aux mêmes services, possibilités et niveaux de vie que ceux dont jouissent les autres Canadiens.

Nous demandons instamment au gouvernement du Canada, dans le cadre du budget 2021-2022, de travailler à la réalisation de cette vision de notre avenir commun, en engageant les investissements nécessaires pour faire progresser les priorités en matière de savoir nordique par l'entremise d'une université polytechnique dans les T.N.-O. et pour réduire considérablement le fossé qui marque les infrastructures nordiques, afin de relever les défis auxquels les habitants du Nord sont confrontés en matière de transport, de connectivité, d'énergie et de climat.